



Direction de la communication
Communiqué

Mardi 1er juin 2021

Label « Ville active et sportive » Villeneuve de nouveau récompensée

C'est une très bonne nouvelle que vient de recevoir l'équipe municipale ce matin. Villeneuve-sur-Lot est labellisée pour la deuxième fois "Ville active et sportive" par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), un label récompensant ses efforts en matière d'offre et d'infrastructures sportives.

Une cérémonie est prévue le jeudi 26 août à l'ARENA de Brest pour la remise de diplôme.

Pour mémoire, Le label « Ville active et sportive » vise à valoriser et récompenser les collectivités locales qui proposent une offre d'activités physiques et sportives innovante, de proximité et accessible au plus grand nombre. Ces dernières contribuent par ce biais à l'animation et l'attractivité de leur territoire, au renforcement du lien social, au tourisme et au bien-être des concitoyens.

Le label est attribué pour une durée de deux ans par une commission technique composée d'experts du monde du sport, de représentants d'organisations professionnelles et de représentants des collectivités, selon 4 critères : la motivation de la candidature, la présentation du projet sportif, l'état des lieux sportifs du territoire, la politique sportive et les initiatives innovantes.

Cette labellisation souligne l'engagement de la municipalité qui mène une véritable politique en faveur du sport. Rappelons que Villeneuve dispose de nombreuses infrastructures sportives (175 000 m² d'espaces sportifs dont un complexe sportif de plus de 8 000 m² de bâtiments, 4 stades, un stand de tir, un centre aquatique, deux bases nautiques, un boulodrome, un city stade...) et d'une offre sportive riche avec 105 clubs sportifs, 51 disciplines et plus de 7 000 licenciés.

